MASTER® BUILDERS SOLUTIONS

Novembre 2026

# MasterFiber® 006

Microfibres polypropylènes pour béton; EN 14889-2

## Domaines d'application

- Béton et mortier renforcés de fibres

## Action

- Réduit la formation de fissures dues au retrait plastique
- Améliore la résistance au feu
- Pas de formation de rouille
- Facile à utiliser
- Peu d'effets d'usure sur les installations de malaxage et les pompes

## Plage d'utilisation recommandée

0.6 – 3.0 kg/m³

## Adjonction

L'efficacité des fibres est optimale à condition de les additionner directement au mélange sec. Les fibres peuvent être directement dosées avec le sac en papier. Pour garantir une répartition optimale des fibres MasterFiber®, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 90 – 120 secondes en fonction du type de malaxeur.

## Remarque

L'addition des fibres peut entraîner une perte de la consistance: il est conseillé de ne pas rajouter de l'eau supplémentaire mais d'adapter la recette et d'ajouter un superplastifiant. L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc. Nous recommandons d'effectuer des essais préliminaires sur site afin de déterminer les performances de la fibre et du mélange de béton.

## Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir® 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterRoc® MS 610/610U (fumée de silice)
- Tous les types MasterEase®, MasterGlenium® et MasterRheobuild® (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

## Mentions obligatoires conformément à l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)

- Les microfibres de polypropylène livrées sont soumises aux dispositions du ch.1 de l'annexe 2.9 de l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)
- Les fibres sont constituées de polypropylène (code SH: 3902)
- Les fibres sont conformes à 100 % aux conditions prévues au chiffre 1.1.1.

Pour l'utilisation des fibres dans des systèmes à base de ciment, s'appliquent les dérogations prévues au point 1.3.2, lettre a (utilisation dans des installations industrielles) et lettre d (incorporation dans une matrice solide).

## Consignes d'utilisation et d'élimination

La libération de fibres plastiques dans l'environnement doit être évitée. Lors de la manipulation des fibres, doivent être prises des mesures appropriées afin de prévenir autant que possible toute dispersion dans l'environnement.

- Conserver les emballages fermés et intacts jusqu'à leur utilisation, y compris pendant le transport et le stockage.
- En cas de livraison dans des sacs en papier hydrosolubles (emballage standard des microfibres de PP selon EN 14889-2), incorporer les fibres au béton sans ouvrir les sacs.
- Le dosage à partir de sacs ou de big bags doit être effectué dans des zones protégées afin d'éviter que les fibres synthétiques ne soient dispersées par le vent.
- Les sacs plastiques et les big bags doivent être recyclés dans la mesure du possible ou éliminés conformément à la réglementation en vigueur sur le lieu d'utilisation.
- Les fibres libérées doivent être récupérées sans délai et soit utilisées conformément à leur destination, soit éliminées conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Dans tous les cas, il convient d'éviter autant que possible tout rejet de fibres dans les eaux usées. À cette fin, il est recommandé d'utiliser, par exemple, des tamis amovibles sur les conduites d'eau de lavage et de nettoyage, nettoyés régulièrement, ou des systèmes de préfiltration et de récupération dans les bassins de rétention des eaux résiduaires. Les fibres récupérées doivent être éliminées conformément à la réglementation locale en vigueur ou, après tri, réutilisées conformément à leur destination.

MASTER® BUILDERS SOLUTIONS

Novembre 2026

# MasterFiber® 006

Microfibres polypropylènes pour béton; EN 14889-2

## Manipulation

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection adaptées.

## Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

| Caractéristiques du produit | |
|---|---|
| Base chimique/type de polymère | polypropylène |
| Couleur | incolore |
| Densité | 0.91 kg/dm³ |
| Classe | Ia |
| Longueur l | 6 mm ± 10% |
| Diamètre équivalent $d_e$ | 34 µm ± 10% |
| Point de fusion | env. 150 – 170 °C |
| Influence sur la consistance du béton (Vébé sans/avec 600 g/m³) | 8s/8s |
| **Logistique** | |
| Durée de stockage | 24 mois |
| Conditions de stockage | en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à protéger de la poussière et de l'humidité |
| Elimination | selon OLED/incinération |

| No. Article | Conditionnement | Contenu | Disponibilité |
|---|---|---|---|
| 45208653 | Carton [1)2)] | 18 kg | Service 24h |
| 45200629 | Big Bag [3)] | 150 kg | Sur demande |

[1)] 18 × 1.0 kg Sacs papier par carton [2)] Palette = 15 pce × 18 kg [3)] Palette = 2 Big Bags × 150 kg

CE 0611

**Remarque d'ordre juridique**
Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.